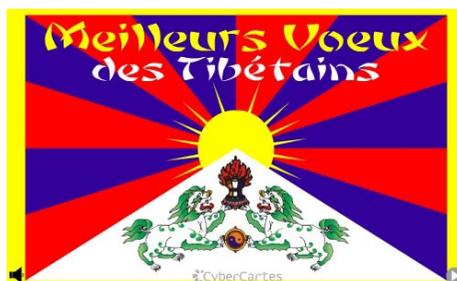


« A L'ATTENTION DE NOS CHERS INVITÉS... »

Le bateau *Je Sers* accueille depuis quelque temps un nombre croissant de réfugiés tibétains. Le jeudi 19 février, à l'occasion du Nouvel An Tibétain, ceux-ci ont souhaité faire une grande fête en invitant tous ceux qui leur assurent accueil et aide au quotidien.

Voici le texte que l'un des organisateurs a lu à cette occasion.



Au nom de tous les Tibétains qui sont dans ce beau pays, la France, et plus particulièrement ceux qui sont ici, j'aimerais vous ouvrir notre cœur en ce merveilleux Jour de l'An Tibétain « LOSAR ».

Tout d'abord, j'aimerais commencer par joindre mes mains pour exprimer mon **immense gratitude envers toutes les personnes** qui nous ont apporté leur aide et leur soutien inconditionnels en toutes circonstances.

J'ai toujours ressenti une très grande sympathie dans votre regard et votre bienveillante attention envers mes frères et mes sœurs, ce qui nous a apporté énormément de bien-être et de bonheur.

Même si nous avons quitté notre pays en laissant également nos pères, nos mères et toute notre famille, vous nous avez tous fait ressentir que Dieu nous a envoyé des anges du ciel pour nous protéger de la dureté et des difficultés de la vie, en nous accompagnant, nous guidant et aussi nous protégeant dans notre isolement et notre chagrin. Vous nous avez permis de nous sentir ici comme si nous étions chez nous, au Tibet, avec nos parents et notre famille. Nous avons trouvé ici – **grâce à Vous Tous** – une deuxième famille.

Même si Dieu nous a fait naître de parents tibétains, puisque notre destin nous a amenés en France, nous voyons que l'amour et l'attention ne viennent pas uniquement de nos parents, mais qu'il y a des personnes qui donnent beaucoup pour le bien-être d'autres.

Aujourd'hui, à l'occasion du Nouvel An, nous aimerions exprimer notre regret pour les maladroites que nous avons pu commettre et soyez assurés que tous nos frères et nos sœurs vous aiment et vous remercient immensément du fond du cœur.

Dans notre culture tibétaine, cette écharpe blanche « Kata » est la façon de témoigner **notre profond respect pour Vous Tous** et je suis heureux de vous la remettre.

De la part du Comité d'organisation du Nouvel An Tibétain



TRAIT D'UNION

Nous avons vécu...

Avril 2015 ~ N° 163

8 place de l'église à Conflans
Tel: 01 39 72 62 60 - Fax: 01 39 72 40 55
<http://paroisses-du-confluent-78.cef.fr>

LE CARÊME

Nous voici depuis le mercredi des Cendres en période de Carême. Comme chacun le sait, le Carême est dans la religion catholique, une période de jeûne et d'abstinence de 40 jours. Pourquoi quarante jours ? Quarante est un nombre référentiel dans l'Ancien et le Nouveau Testament :

- les quarante années dans le désert du peuple hébreu après sa sortie d'Égypte ;
- les quarante jours de jeûne de Moïse avant de recevoir les Tables de la Loi au Sinaï ;
- les quarante jours de désert de Jésus entre son baptême et sa vie publique.

De ce fait, le terme Carême provient de la contraction du mot latin « quadragesima » qui veut dire quarantaine, d'où le nom de « Sainte Quarantaine » donné parfois au temps de Carême.

Quarante jours ? De quand à quand ?

Ces quarante jours peuvent être comptés de deux manières :

- 40 jours de jeûne à partir du mercredi des Cendres jusqu'au samedi pascal, soit 46 jours calendaires auxquels sont soustraits les 5 dimanches de Carême et le Dimanche des Rameaux ;
- 40 jours complets du mercredi des Cendres jusqu'au dimanche des Rameaux. Commence alors la Semaine Sainte.

Quelle que soit la manière de compter, le Carême est un temps de préparation à la commémoration de la Passion du Christ. Cette période fut reconnue très tôt par les premiers chrétiens comme une période de conversion préalable au sacrement du Baptême qui était célébré le jour de Pâques. Les catéchumènes se soumettaient donc au jeûne et à la prière et St Justin invitait, dès le second siècle, la communauté à se joindre à eux pour une période de pénitence et de solidarité.

Au IV^e siècle, après la reconnaissance de l'Église chrétienne, la « Sainte Quarantaine » est instituée pendant laquelle les évêques préconisent la « xérophagie » c'est-à-dire l'usage exclusif du pain et des fruits secs... En étaient exemptés les enfants de moins de quatorze ans, les malades et les personnes ayant plus de 60 ans !

Plus l'Église a renforcé son autorité sur les sociétés médiévales, plus les prescriptions du Carême furent légalisées. Elles avaient d'ailleurs une justification économique puisque le

temps de Carême coïncidait avec la fin de l'hiver, alors que les réserves de nourriture étaient au plus bas et qu'ainsi, le jeûne sublimait une période de privation sans passer par la famine.

Qu'en est-il du Carême dans les autres Eglises chrétiennes ?

- Dans l'Eglise d'Orient, le Carême est avant tout « un cheminement spirituel ». On y distingue d'ailleurs le « Petit Carême » et le « Grand Carême » .

- L'Eglise Réformée, elle, n'invite pas aux pratiques de pénitence mais plutôt à la prédication et à la méditation. « *Quand on n'obtient le Salut que par la Foi, les pratiques méritoires ne se justifient pas.* »

Aujourd'hui, le Carême est avant tout une période de conversion qui repose sur la prière et le partage. La pénitence ne s'envisage que comme un état de recherche vers Dieu qui nous permet de nous dégager de nos servitudes intérieures. Elle prend tout son sens dans le renforcement de la Foi et non pas dans une mortification de la chair.

Le Père Matthieu Rougé, auteur de « *L'Eglise n'a pas dit son dernier mot : petit traité d'anti défaitisme catholique* » écrit : « Le temps de Carême est un temps de préparation vers Pâques. Les pratiques de prière, de jeûne et de partage peuvent apparaître désuètes mais sont en fait d'une extraordinaire modernité :

- la prière, c'est prendre le temps d'entrer dans la profondeur de soi-même. (Cela peut-être parfois douloureux comme nous l'a dit le Père Thierry de Lastic dans son homélie des Cendres.) ;

- le jeûne, c'est mettre une distance de liberté entre le désir et son assouvissement ;

- le partage, c'est résister à la tentation de possession par la générosité qui fait grandir la solidarité. »

En conclusion, le Carême est une progression vers Pâques sur un « chemin d'authentique liberté ».



M-J D-L.

LE SACREMENT DES MALADES À ANDRÉSY

Dimanche 15 février, Claudine et Marianne ont reçu l'Onction des malades à Andrésy, dans le cadre de la **journée mondiale des malades** instaurée par Jean Paul II. Voici leurs témoignages.

Fragilisée par ma santé et mon âge, je désirais depuis un an recevoir ce sacrement. Déjà, la préparation m'a beaucoup apporté et, dès sa réception, une joie spirituelle intime et profonde m'a habitée, ainsi qu'un certain apaisement pour poursuivre ma route avec le Seigneur. Le sacrement nous a été administré par le père Symphorien au cours d'une belle messe préparée et chantée par la chorale. Les paroles prononcées sont particulièrement fortes et émouvantes.

A l'issue de la cérémonie, une petite orchidée nous a été offerte et deux paroissiennes, me sachant seule, m'ont invitée à déjeuner. Cet accueil, ces délicatesses m'ont beaucoup touchée d'autant plus, qu'habitante à Maurecourt, je suis moins connue que Marianne.

Merci à Marianne que j'ai souvent trouvée à mes côtés, surtout dans les moments difficiles. J'étais à peine étonnée que le Seigneur me fasse ce petit clin d'œil en me permettant de partager avec elle ce moment fort qui nous soude fraternellement un peu plus.

Merci au père Symphorien et à tous pour ce temps de grâce avec l'Eglise entière, au moment de rentrer en Carême.

Claudine Dourlent

C'est grâce à Claudine que je me suis décidée à recevoir ce sacrement qui ne me semblait pas urgent dans l'état actuel de ma santé... Or, elle m'a rappelé que le Pape avait recommandé aux personnes âgées de recevoir ce sacrement, « **un sacrement pour vivre** ». Devenue octogénaire, il m'a paru justifié de répondre à cette grâce, d'abord en rencontrant le père Symphorien à l'occasion du sacrement de Réconciliation, puis le dimanche 15, en recevant celui des malades en même temps que Claudine.

Durant la messe, c'est après la proclamation du Credo que le Père Symphorien, entouré de nos deux diacres, Bernard et Marc, a appelé sur nous l'aide du Seigneur, appel ressenti très fortement par la solennité du geste. Puis le célébrant est descendu vers nous, nous imposant les mains sur la tête, nous marquant de l'huile des malades sur le front



et dans le creux des mains. Il nous a ensuite été remis par Bernard Colignon, un lumignon, signe que la lumière de Dieu nous était destinée pour poursuivre la route dans la confiance. La chorale alors, suivie par l'assemblée, a chanté une acclamation joyeuse, ponctuée d'applaudissements chaleureux.

Pour Claudine et moi ce fut un grand moment, où nous avons ressenti le soutien de cette communauté paroissiale avec laquelle nous cheminons depuis tant d'années ! Depuis, j'ai le cœur en paix. Et puis, délicate attention, une petite orchidée blanche nous a été offerte à l'issue de la messe !

Avec Claudine, nous formons un « binôme » bien décidé à proposer, dès le 1^{er} janvier 2016, ce sacrement qui, loin d'être triste, rend confiant, humble face à sa vulnérabilité et sûr de l'amour de Dieu.

Un grand MERCI à tous et à toutes et en premier au Seigneur!

Marianne Démelin